



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/18

Reçu en Préfecture le : 10/07/18  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 9 juillet 2018**  
**D-2018/255**

***Aujourd'hui 9 juillet 2018, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,  
*Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 17h30*

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Mme Laetitia JARTY ROY

## **Ville d'Art et d'Histoire. Subvention de l'Etat/Ministère de la Culture. Demande de subvention. Autorisation.**

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de sa séance du 28 février 2008, vous avez autorisé monsieur le Maire à signer la convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication portant sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire.

Ce label permet à Bordeaux, parmi d'autres outils, d'affirmer sa volonté de mettre en place une politique d'animation de son patrimoine forte et volontariste, telle que peut l'ambitionner la Ville, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco depuis juin 2007.

Cette convention a permis de cofinancer un certain nombre d'actions au cours de ces dernières années, y compris le recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine et, en 2014 la création de Bordeaux Patrimoine Mondial, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

Le service d'Animation du patrimoine coordonne notamment les *Journées européennes du patrimoine*, gère Bordeaux Patrimoine Mondial et pilote la programmation saisonnière des *Balades Urbaines*.

Bordeaux Patrimoine Mondial a accueilli en 2017 plus de 90 000 visiteurs.

La politique d'action culturelle envers les élèves a touché plus de 5 000 enfants et jeunes autour de thématiques transversales telles que l'habitat, le développement de la ville, le paysage urbain, le patrimoine.

Le succès des *Balades Urbaines* ne s'est pas démenti en 2017, notamment grâce aux 37 nouvelles propositions programmées.

Outre les guides recrutés pour mener les visites du week-end, deux médiateurs permanents sont aujourd'hui en poste à plein temps à Bordeaux Patrimoine Mondial et contribuent au dynamisme de cette offre.

Cette politique de valorisation se décline en 2018 en écho avec certaines actualités, tels les 20 ans de l'inscription des Chemins de Compostelle en France par l'Unesco et au travers de programmes d'action en cohérence avec le Document d'Orientations Culturelles de la Ville :

- Valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale : conférences, expositions, visites ;
- Développer une politique des publics ;
- Initier en particulier le public jeune à l'architecture et au patrimoine ;
- Sensibiliser, en premier lieu les habitants, mais aussi les visiteurs et les professionnels à leur cadre de vie ;

- Associer les professionnels du patrimoine aux différentes actions, faire du CIAP un lieu pivot sur les sujets patrimoniaux.

Pour ce programme, le budget de fonctionnement s'élève à 191 622 euros TTC. La participation de Bordeaux est de 179 622 euros et celle de l'Etat de 12 000 euros.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter la participation financière de l'État à hauteur de 12 000 euros pour les actions évoquées ci-dessus.
- Encaisser cette subvention au titre de l'année 2018.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Fabien ROBERT**

**RECAPITULATIF BP 2018 – VILLE D'ART  
ET D'HISTOIRE DE BORDEAUX**

		Dépenses	Recettes	
ACTIONS	<b>Faire évoluer et vivre le CIAP</b>			
	Exposition Portraits d'objets, de vi(lle)	1600 €		
	Déploiement numérique	3300 €		
	Evolution du parcours	2000 €		
	CIAP – autres	11 000 €		
	<i>Sous-total</i>	<i>17 900 €</i>	<b>Etat (DRAC) 3450 €</b>	<b>Ville 14 450 €</b>
	<b>Investir le territoire : Patrimoine et cadre de vie accompagnement des mutations urbaines</b>			
	Programmation en direction des habitants/ diffusion (hors visites de chantiers et MH)	3500 €		
	JEP	22800 €		
	<i>Sous-total</i>	<i>26300 €</i>	<b>Etat (DRAC) 3000 €</b>	<b>Ville 23 300 €</b>
<b>Valorisation MH et chantiers (patrimoine et aménagement)</b>				
Exposition Hôtel de Lisleferme	1600 €			
Déploiement numérique : Bordeaux en chantier	2100 €			
Programmation action culturelle (20 <sup>e</sup> anniversaire des chemins de St-Jacques, visites chantiers MH et révision PSMV...)	1575 €			
<i>Sous-total</i>	<i>5275 €</i>	<b>Etat (DRAC) 2637 €</b>	<b>Ville 2638 €</b>	
<b>Education artistique et culturelle</b>				
Ateliers pédagogiques, outils, supports, socles de projets EAC qualitatifs (cadre scolaire)	9000 €			
Action culturelle jeune public et familles hors cadre scolaire	1925 €			
<i>Sous-total</i>	<i>10925 €</i>	<b>Etat (DRAC) 2913 €</b>	<b>Ville 8012 €</b>	
PERSONNEL	Service dédié : 3 ETP, montant chargé	121 222 €		
	Communication (services mutualisés)	+/- ½ ETP		
	Vacations guides	8500 €	<b>Etat (DRAC)</b>	<b>Ville</b>
	Formation continue	1500 €	<b>0 €</b>	<b>131 222 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>191 622 €</b>	<b>Etat (DRAC) 12 000 €</b>	<b>Ville 179 622 €</b>
Actions		60 400 €	12 000 €	48 400 €
Personnel		131 222 €		131 222 €